

## **COVID-19 / RETOUR AU LYCEE et CONTINUITE PEDAGOGIQUE**

Note d'information n°5 aux parents et aux élèves des classes de seconde, première, 3ème PM, CAPA1, ULIS

Madame, Monsieur,

Suite à la note d'information n°4 datée du 10 mai 2020, recevez cette nouvelle note concernant notamment la réouverture du lycée.

## 1. Reprise des cours au lycée

- L'accueil des élèves au lycée devrait être à nouveau possible à compter du mardi 2 juin. Le ministre confirmera cette date en fin de semaine.
- Le lycée s'est préparé à cette réouverture dans le strict respect du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale pour garantir un accueil de votre enfant dans des conditions sanitaires optimales. Ce protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère de la Santé à la date du 30 avril 2020. Il est disponible à l'adresse suivante : https://www.education.gouv.fr/media/67185/download

## Public accueilli en priorité

- Compte tenu des contraintes sanitaires, le lycée ne pourra pas accueillir tous ses élèves : seuls 55 internes et 150 demi-pensionnaires pourront être accueillis.
- Le choix a été fait d'accueillir en priorité les élèves des classes de secondes et de premières, les troisièmes PM, les CAP de première année et les élèves d'ULIS pour lesquels la continuité pédagogique a été difficile à suivre faute d'équipements informatiques et/ou de connexion internet satisfaisante à la maison.
- Nous vous encourageons donc à faire revenir votre enfant au lycée si celui-ci se trouve dans cette situation et/ou en difficulté scolaire.

## Les conditions d'accueil (voir le document ci-dessous).

- L'emploi du temps sera aménagé en fonction de la journée type décrite ci-après. Il sera disponible en fin de semaine sur Pronote. Un SMS vous parviendra.
- Les objectifs pédagogiques prioritaires sont la mise à niveau pour la poursuite de sa formation dans les meilleures conditions à la rentrée prochaine. Les stages demeurent suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- L'accueil de votre enfant sera conditionné à la signature préalable et au respect d'une charte qui vous parviendra dans un second temps. Des contraintes fortes seront imposées qui devront être impérativement respectées.
- Le régime de votre enfant peut être modifié

## 2. Continuité pédagogique à partir du 2 juin

- Les élèves qui ne fréquenteront pas le lycée devront pour autant être en capacité de suivre les cours à distance qui continueront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette continuité pédagogique à distance se fera dans les mêmes conditions que celles déployées actuellement (voir note d'info 4 aux parents)

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer au mieux le suivi nécessaire à la scolarité de votre enfant.

Guy Bossard, Proviseur



## PLAN DE REPRISE DE L'ACTIVITE

Présenté à la Commission Hygiène et Sécurité du lycée le 19 mai 2020

## Contraintes sanitaires / principes généraux

- Nul n'est autorisé à entrer dans l'établissement en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID 19
- Les personnels ou les élèves présentant des facteurs de risque ne travaillent pas en présentiel
- Respecter et faire respecter la distanciation physique
- Respecter et faire respecter les gestes barrières
- Porter le masque fourni en toute occasion
- Limiter le brassage des élèves
- Assurer une aération des locaux 5 fois par jour
- Assurer nettoyage et désinfection
- Former, informer, communiquer
- Masques, gel hydro alcoolique, lingettes désinfectantes, à disposition des élèves et des personnels
- Nettoyage et désinfection régulier des lieux par les agents selon le protocole de la Région Bretagne

## Principes généraux de l'accueil

- Accueil des classes par groupe de 15 élèves maxi
- Au-delà de la capacité d'accueil, organiser des rotations à la semaine
- Affectation d'une salle banalisée à la semaine par groupe
- Affectation des salles informatiques à la journée
- Interdiction d'utilisation des salles spécialisées autres que les salles informatiques et salles de la section « Métiers de la mode »
- Arrivées et départs échelonnés des élèves
- « Zonage » de l'établissement (intérieur et extérieur)
- Halls transformés en espaces de circulation
- Sens de circulation imposés
- En dehors des temps de cours et de repas, les élèves stationnent à l'extérieur par petits groupes et dans le respect de la distanciation physique
- En cas de forte pluie à l'arrivée des élèves et sur les temps de pause, les élèves sont accueillis au gymnase (espaces délimités)
- Les stages et PFMP demeurent suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire

## Capacité d'accueil (maximale)

Capacité d'accueil à l'internat : 58 places (1 élève par chambre et douche attitrée)

- Nombre potentiel d'élèves (sur les classes de 2des et 1ères) : 109

Capacité d'accueil demi-pension: 150

- 2 services de ¾ heure sur la pause méridienne
- 75 Elèves par service
- Salle des commensaux : 2 salles de 10 places par service

Capacité théorique d'accueil à l'externat : 270 élèves en 20 groupes

- 15 salles banalisées aménagées\* de 12 à 15 places : 211
- 5 salles banalisées aménagées\* inf 12 élèves : 60
  - \*Seul le mobilier nécessaire est conservé. Les autres salles banalisées sont réservées au stockage du mobilier retiré

#### Information et communication

- Obligations de chacun
- Conduite à tenir dans les locaux
- Conduite à tenir en cas de symptômes

## Information/sensibilisation

- Affichage (affiches / TV / Ordinateurs)
- Fiches de consignes aux personnels et aux élèves
- Formation des enseignants : semaine du 25 au 29 mai
- Formation des élèves : le jour de rentrée

### Priorité des élèves accueillis

## Objectifs pédagogiques prioritaires

- Mise à niveau des élèves (2des et 1ères)
- Aide à l'orientation, consolidation des acquis pour l'entrée en BTS, préparation aux oraux de rattrapage (Terminales)

#### **Niveaux**

- Niveau seconde et première, Ulis, 3eme et CAPA1 (17 groupes potentiels)
- Niveau terminale (7 groupes potentiels)
  Rappel : capacité maxi 20 groupes en simultané

## Caractéristiques des élèves « prioritaires »

- Elèves éloignés de la continuité pédagogique à distance (pour des raisons matérielles et/ou sociales)
- Elèves à besoins particuliers
- Elèves en difficulté scolaire
- Accompagnement pour l'orientation
- Élèves de terminales préparant les oraux de rattrapage

# Préciser le rôle et les obligations de chacun pour le respect du protocole sanitaire

- Obligations des parents (charte à élaborer et à faire signer)
- Obligations des élèves (charte à élaborer à faire signer)
- Obligations des personnels
- Obligations des personnes extérieures

## Espaces intérieurs à aménager

- Salles de classe
- Espaces collectifs des élèves
- Couloirs de circulation
- Gymnase
- Toilettes (nombre à limiter / protocole d'usage à afficher)
- Espaces professeurs (salles de travail, salles de réunion, espace détente, photocopieurs)
- Espaces agents (2 espaces si nécessaire)
- Espaces administratifs
- Internat
- CDI
- Salles spécialisées
- Infirmerie

## Espaces extérieurs à aménager

- Cour
- Espace fumeur

## Règles de déplacement dans l'établissement pour les élèves

- Interdiction d'entrée dans les bâtiments sans y être autorisé et accompagné
- On ne stationne pas dans les espaces de circulation
- On suit le sens de circulation
- Les déplacements informels sur temps de cours se font sur autorisation des professeurs
- Présence sur le terrain des CPE (1 ou 2) et des AED (Asen) (4 à 6) pour veiller au respect des règles sanitaires.

ORGANISATION DES ESPACES

- Halls : transformation en couloirs de circulation matérialisés
- Salles de classe :
  - O Affectation d'une salle à la semaine pour les élèves
  - O Capacité limitée entre 7 et 15 élèves selon la taille
  - o Mobilier excédentaire enlevé (11 salles mobilisées)
- Salles spécialisées : fermées sauf salles informatique et salles MM
- Salles informatique:
  - o capacité d'accueil limitée
  - o Affectation à la demi-journée
- CDI:
  - Fermeture en accès libre des rayons aux élèves
  - Capacité d'accueil limitée
- Espaces professeurs
  - Capacité d'accueil limité à 26 professeurs sur 3 salles :
    Salle des professeurs, salle B007 et salle de permanence
  - o Salles dédiées à la visio : (E 106 / B207 bis / salles d'arts)
  - Disposition des photocopieurs pour garantir la distanciation
- Espaces collectifs des élèves
  - Espace détente fermé
  - Bancs neutralisés
- Infirmerie : Capacité d'accueil limitée
- Amphi:
  - Réservé aux réunions
  - o capacité d'accueil limitée
- Internat (55 places):
  - Pas de bagagerie, ni de tisanerie
  - o Un élève par chambre et une douche attitrée
- Demi-pension (150 places en deux services):
  - o Un élève par table de 4
  - O La place de l'élève n'est utilisée qu'une seule fois par jour

#### ORGANISATION DES TEMPS

- Temps d'accueil des élèves
  - Arrivée et départ échelonnés des élèves en 2 grands groupes (voir journée type)
  - Les élèves se rendent sur le plateau sportif à l'heure indiquée et se rangent derrière leur numéro de classe et dans le respect de la distanciation physique (marquage au sol) / présence des AED et CPE
- Temps de montée en classe
  - Les élèves sont pris en charge sur le plateau sportif et accompagnés par leur professeur en salle en respectant le sens de circulation
- Temps de sortie de la classe
  - Les élèves sortent de la salle de classe en respectant la distanciation physique et le sens de circulation
  - Le professeur veille au respect de la distanciation physique et à la limitation du brassage des classes à la fin de la séquence
- Temps de pause
  - Regroupement en petits groupes dans le respect de la distanciation physique (plateau sportif ou espace fumeur) / Présence des AED et CPE
- Temps de la demi-pension (présence AED et CPE)
  - o ¾ heure maxi par service
  - Marquage au sol de la distanciation physique dans la file d'attente du self (arrivée échelonnée des élèves)
  - o Plateau repas préparé en amont
  - Placement imposé à l'intérieur du self (un élève par table de 4) / la place de l'élève n'est utilisée qu'une fois par jour
- Passage aux toilettes
  - o Affichage des préconisations
  - Nettoyage et désinfection 4 fois par jour
- Temps de l'internat
  - 55 internes accueillis au maximum. Un élève par chambre et une douche attitrée par élève. Port du masque obligatoire (10 exemplaires fournis). Respect strict des contraintes imposées.

#### **JOURNEE TYPE**

- 3 heures de cours par demi-journée
- Chaque demi-journée : 2 séquences d'1h30
- Horaires décalés par niveau

#### Classes de seconde :

- **8h25** - 9h55 : Séquence 1

- 9h55 - 10h15 : Pause

- 10h15 - 11h45 : Séquence 2

- 11h45 - 12h30 : Déjeuner

- 12h30 – 14h00 : Séquence 3

- 14h00 – 14h20 : Pause

14h20 – 15h50 : Séquence 4

#### Classes de Premières :

- **9h25** - 10h55 : Séquence 1

- 10h55 - 11h15 : Pause

- 11h15 - 12h45 : Séquence 2

- 12h45 - 13h30 : Déjeuner

- 13h30 – 15h00 : Séquence 3

- 15h00 – 15h20 : Pause

- 15h20 – **16h50** : Séquence 4

### Classes de terminales :

 Accueil possible sur une semaine par groupe de 8 maxi sur le rythme des classes de premières et en fonction des besoins.